

## SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

### RÉSOLUTION 121-SCE-264

concernant le suivi de l'évaluation périodique et le projet de modification du DESS et de la maîtrise conjointe en sciences infirmières (3599, 3576, 3565, 3258, 2299, 2261, 2263, 2259, 2260, 2262)

---

adoptée par la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa cent-vingt-unième réunion, tenue le mercredi 20 février 2019, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, au local B-1211

**ATTENDU** la résolution de la trois-cent-trente-septième réunion de la commission des études tenue le 17 novembre 2016 approuvant le dossier d'évaluation de la maîtrise conjointe en sciences infirmières (annexe 1) ;

**ATTENDU** la synthèse de l'évaluation périodique déposée à la trois-cent-trente-septième réunion de la commission des études du 17 novembre 2016 (annexe 2) ;

**ATTENDU** le dossier de suivi et de modification du DESS et de la maîtrise conjointe en sciences infirmières (annexe3) ;

**ATTENDU** les diptyques présentant les modifications de cours (c.f. annexe 3) ;

**ATTENDU** les diptyques présentant les modifications de programme (c.f. annexe 3) ;

**ATTENTU** les descriptifs des nouveaux cours (c.f. annexe 3) ;

**ATTENDU** les résolutions du comité réseau de programme conjoint approuvant les modifications du DESS et de la maîtrise en sciences infirmières (annexe 4 déposée en séance) ;

**ATTENDU** les résolutions du comité des programmes de 2e cycle en sciences infirmières approuvant les modifications du DESS et de la maîtrise en sciences infirmières, lesquelles modifications donnent suite aux recommandations du rapport d'évaluation(annexe 5 déposée en séance) ;

**ATTENDU** la résolution du département de sciences infirmières approuvant les modifications et les nouveaux descriptifs de cours (annexe 6 déposée en séance) ;

**ATTENDU** les explications de madame Lucie Lemelin, responsable des programmes de 2e cycle en sciences infirmières et de madame Lucie Chénier, agente de recherche au Décanat des études ;

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études par intérim ;

**ATTENDU** les discussions en séance ;

Sur proposition de madame Assumpta Ndengeyingoma et appuyée par madame Mylène Leroux

**IL EST RÉSOLU :**

**DE RECOMMANDER** à la commission des études l'approbation du projet de modification du DESS et de la maîtrise conjointe en sciences infirmières (3599, 3576, 3565, 3258, 2299, 2261, 2263, 2259, 2260, 2262), lequel donne suite au rapport d'évaluation approuvé par la commission des études du 17 novembre 2016.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le secrétaire,



Bibiane Lépine

Agente de recherche | Décanat des études